juillet 2023

Dossier de surendettement, la solution ?

Vous rencontrez des difficultés financières graves et accumulez les dettes, n'attendez pas que cela s'aggrave pour réagir. En tant que particulier, vous pouvez déposer un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

Comment ça marche

Vous devez retirer et compléter un dossier, joindre les justificatifs demandés, puis le déposer en ligne ou l'envoyer par courrier à la Banque de France.

Si votre demande est recevable, vos dettes seront « gelées » le temps de l'instruction de votre dossier.

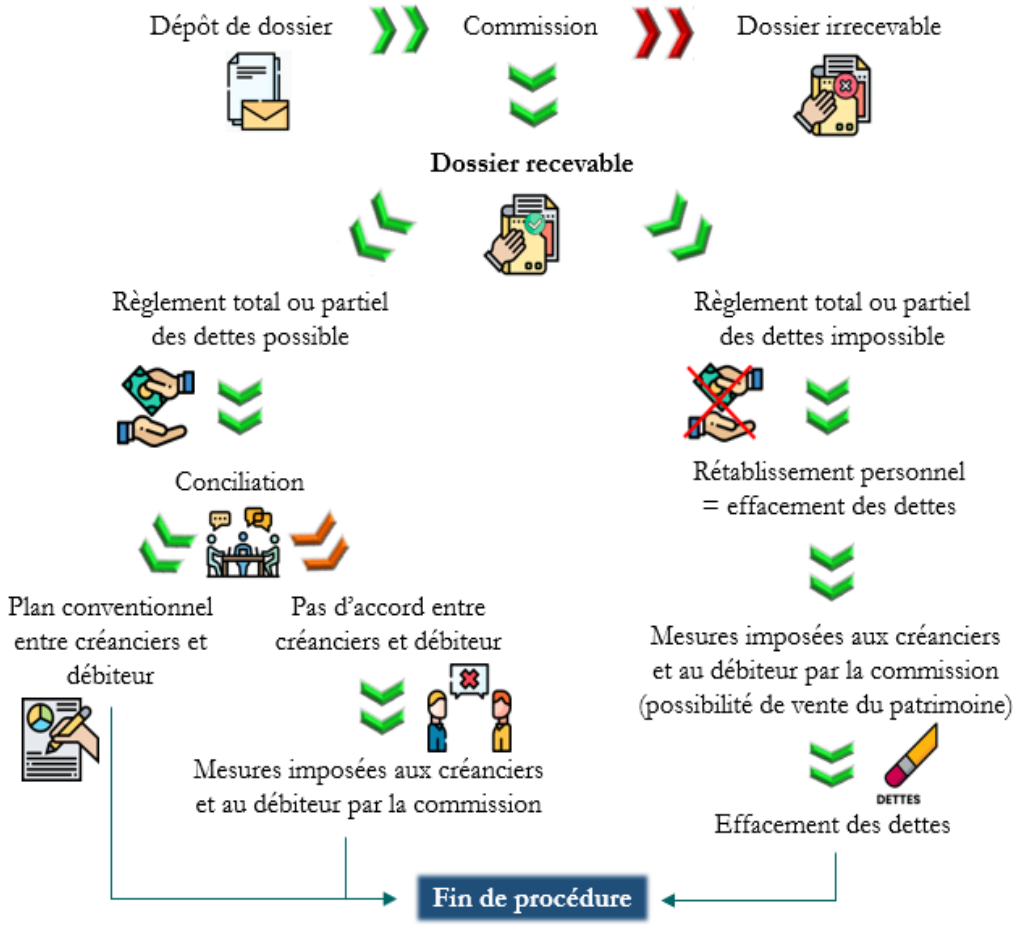

Infos utiles

banque-france.fr

34 14

Le présent support est un simple support d'information, il n'a pas de valeur juridique et ne saurait engager la responsabilité du SSM